

avait pris pour sujet *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, et il l'a traité en maître. *L'Echo* est heureux d'être le premier à offrir cette belle et éloquent page aux lecteurs du Canada :

M. le chevalier X. Van Elewyck, le savant musicien cologne de Louvain, communi que à l'Assemblée l'Adresse présentée sous forme de vœu à NN. SS. les Archevêques et Evêques de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique, par le Congrès de musique sacrée de Paris tenu en 1860.

La discussion s'ouvre ensuite sur une proposition faite par M. Casier-Legrand (Gand) sur l'exclusion de la musique chromatique et mesurée, autrement dite moderne, des offices religieux. Sur l'invitation de M. le président, l'auteur de la proposition développe sa pensée. M. Casier commence par déclarer qu'en formulant sa proposition, il n'a pas eu l'intention de condamner en soi la musique ; l'art de la musique a ses sympathies ; il le cultive ; il croit toutefois que sa place n'est pas à l'église, mais dans les salons et dans les concerts. L'Eglise, en autorisant l'introduction du chant dans le temple, n'a eu d'autre but que d'aider la prière des fidèles et de les porter à la dévotion. Or, la musique moderne, quelque calme, quelque réservée qu'on la suppose, par son rythme saccadé et mesuré, par son intonation chromatique et sensuelle, par l'emploi de nombreux instruments, loin de porter à la prière, amène la distraction et détourne les pensées du Ciel. Le plain-chant, au contraire, par sa gravité, son rythme large, son harmonie unitonique, son respect pour les paroles sacrées, produit dans l'âme chrétienne un sentiment ineffable de piété et de recueillement. C'est pourquoi M. Casier propose d'émettre un vœu en faveur de l'emploi exclusif du plain-chant dans les églises.

M. le chevalier Van Elewyck combat l'opinion de M. Casier.

M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence; M. l'abbé Stephen Morelot, M. le chanoine de Vroye, parlent dans le même sens. Après ces débats, la proposition de M. Casier est écartée.

La section adopte ensuite, sur la proposition de M. le président, diverses autres motions, et elle conclut à émettre "le vœu qu'il soit formé dans chaque ville et dans chaque localité d'une certaine importance une société pour l'encouragement et la propagation de la musique religieuse."

M. l'abbé Kuyl, vicaire à la cathédrale d'Anvers, se plaint du sans façon avec lequel les messes en musique traitent les paroles liturgiques. *L'Introit* est toujours omis ; le *Graduale* ne se chante jamais, l'*Offertoire* très-rarement, et l'*Agnus Dei* se prolonge outre mesure sur le *dona nobis pacem*. Passant ensuite à la manie des répétitions et des transpositions de mots, au lieu de chanter le *Kyrie* neuf fois, comme il convient, on le répète vingt et trente fois. Tous nous avons souvent entendu ces interminables *cum Sancto Spiritu* dans le *Gloria* et les dernières paroles du *Credo* suivies du ridicule : *Amen, amen, amen*, etc.

Souvent même on arrive à formuler des erreurs dogmatiques. "Ainsi, j'ai entendu un jour les paroles suivantes *Credo in unum Deum, Patrem, omnipotentem, factorem caeli et terre. Qui propter nos homines et propter nostram salutem descendit de caelis, et incarnatus est*, etc. Voilà une nouvelle hérésie, d'après laquelle le Père,

première personne de la Très-Sainte-Trinité, se serait fait homme pour nous.—Une autre fois, j'ai entendu chanter au salut dans l'*Ecce Panis, vere panis filiorum, non mittendus caelibus, non mittendus, mittendus, mittendus caelibus*. Combien de fois n'entend-on pas dans le *Tantum ergo* et le *Genitori: Laus et Jubi, laus et Jubi, laus et Jubilatio* ou *Sit et bene, sit et bene, Sit et benedictio?*"

Nous avons reçu, mais trop tard pour ce numéro, une jolie chansonnette, intitulée : *La Petite Fée*. Les paroles sont de Béranger, et la musique, de notre ami et collaborateur, M. Emm. Blain. Nous en remettons la publication à la prochaine livraison.—Nos remerciements, en attendant, à M. Blain pour cet envoi.

L'Eglise libre dans l'Etat libre.

Premier discours prononcé par M. Ch. de Montalembert, à l'Assemblée générale des catholiques tenue à Malines du 18 au 22 août 1853.

Deux motifs m'ont attiré au sein de cette nombreuse assemblée.

J'y viens d'abord pour rendre hommage à la libre et religieuse Belgique. Dès ma première jeunesse, avant même d'être attaché à ce noble pays par un lien sacré, ma sympathique admiration lui était acquise. C'est au cri de *la liberté comme en Belgique*, que le parti catholique s'est formé en France, et que, de 1830 à 1850, il a noblement et victorieusement lutté. C'est à elle que nous avons emprunté les idées, les solutions résumées dans une formule déjà célèbre : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, et qui, pour nous avoir été dérobée et mise en circulation par un grand coupable, n'en reste pas moins le symbole de nos convictions et de nos espérances. Ce que nous avons formulé, la Belgique l'a accompli. Dès 1830, avec un instinct merveilleux, avec une magnanime confiance qu'aucun mécompte ne doit abattre, ni aucune ingratitude affaiblir, la Belgique catholique et libérale a trouvé la solution des problèmes les plus difficiles du monde nouveau.

Elle a compris les conditions nouvelles de la vie publique et de l'indépendance réciproque du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Par la main de généreux catholiques, parmi lesquels j'ai le droit de nommer avec une piété plus que filiale l'illustre comte Félix de Mérode, elle a gravé tous les principes de la liberté moderne dans sa glorieuse Constitution, la meilleure ou du moins la moins imparfaite de toutes celles qui existent sur le continent européen, et dont le premier signataire a été ce catholique vénérable et courageux qui, après avoir présidé en 1831 le Congrès national, nous fait aujourd'hui l'honneur de présider le Congrès catholique.

Attentif depuis plus de trente ans aux dangers, aux orages, aux vicissitudes de la vie nationale et religieuse des Belges, je leur apporte aujourd'hui, avec l'admiration désintéressée d'un spectateur et la sympathie passionnée d'un ami, un hommage qui ne sera désavoué par aucun de ceux qui pensent comme moi en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie.

Je viens ensuite, attiré par la publicité, par ce grand